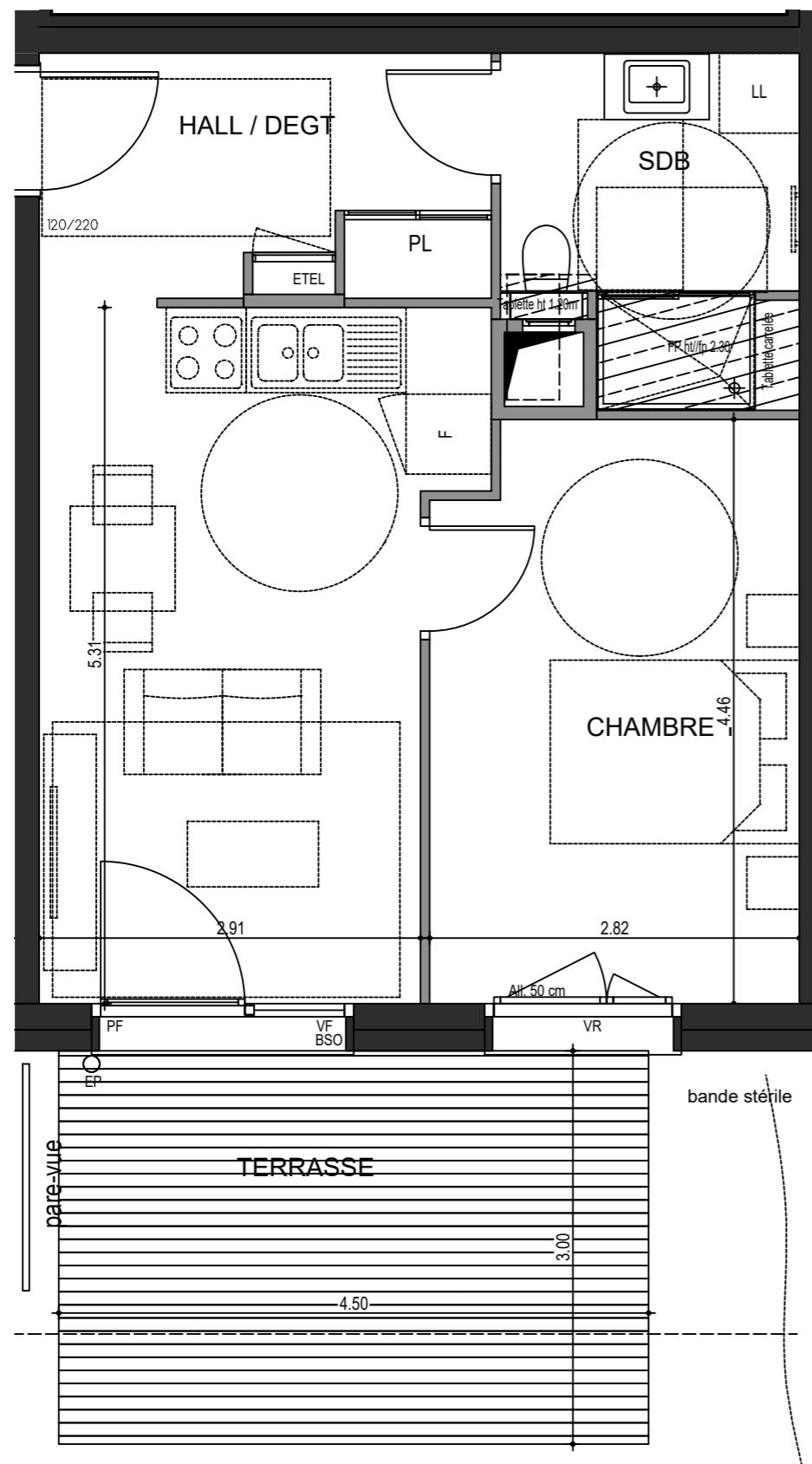


A03



Les surfaces, cotés, gaines, retombées, soffites et faux-plafonds ainsi que l'ensemble des équipements ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces des terrasses et des balcons incluent les embrasures. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et des tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et les réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurant sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.